



## **ASSEMBLEE GENERALE DU 03/07/2023**

Les agents (**49** étaient présents) syndiqués et non syndiqués du SPIP 69 de l'antenne de LYON se sont réunis ce jour en Assemblée Générale, suite au passage en force par le DFSPiP, du projet de création d'expérimentation du pôle mixte courte peine MF/MO lors du CSA du 30/06/2023.

Lors de cette instance, les organisations syndicales ont demandé le report de ce projet afin qu'il soit retravaillé en bonne intelligence et en concertation avec l'ensemble des agents de l'antenne.

Le DFSPiP a tout simplement balayé cette option et ce projet de réorganisation d'antenne n'a pas été voté mais adopté car il s'agit d'une expérimentation selon lui. L'ensemble des organisations syndicales regrettent que le DFSPiP se pense au-dessus des règles des instances représentatives du service et ne respecte pas le propre règlement intérieur du CSA qu'il a fait voter quelques semaines plus tôt (expert de l'administration imposé et présent pendant toute la réunion, passage en force de réorganisation de service sans vote, etc....).

**Devant le refus et l'absence de dialogue, l'Assemblée Générale réuni ce jour a voté à la majorité :**

- **Le boycott de la réunion d'antenne du 04/07/2023**
- **Demande de nouveau l'ouverture d'une concertation sur ce projet de réorganisation d'antenne.**

Fait à Lyon, le 03/07/2023